

DOSSIER DE LICENCE

2023-2024

Renouvellement (dans le club) :

- Uniquement sur **GESTHAND** (pas de dossier papier),
- Vous recevrez par email votre licence !

Création (nouveau/velle licencié(e) dans le club) :

- Déposer le dossier complet aux permanences / email,
- Aller sur le lien **GESTHAND** qui vous a été envoyé : remplir et signer électroniquement les documents,
- Vous recevrez par email votre licence !

Dates des permanences :

- Lundi 21 août 2023 18h – 19h30 aux Grands Jardins
- Vendredi 25 août 2023 18h - 19h30 aux Grands jardins
- Lundi 11 septembre 2023 18h - 19h30 aux Grands jardins

Secrétaire du club : Marine THETAS

06 98 88 17 01

ohb.saintegemmesurloire@gmail.com

PIECES A FOURNIR

GESTHAND* : Logiciel de gestion des licences de la FFHB. Un lien vous est envoyé par le club pour vous connecter et déposer vos documents en ligne !

RENOUVELLEMENT (pour un licencié déjà au club la saison passée)

Pièces à fournir :

- Cotisation à régler (voir tableau ci-joint)

Pour les majeurs :

- **Certificat médical** : toujours valable 3 ans à condition que toutes les réponses au questionnaire de santé soient répondues par un NON. S'il y a une réponse « **OUI** » il faudra déposer un nouveau certificat médical de - 6 mois sur GESTHAND*.
- **Attestation d'honorabilité** : à remplir et signer (électroniquement) sur GESTHAND.

Pour les mineurs :

- **Autorisation parentale FFHB** : à remplir et signer (électroniquement) sur GESTHAND.
- **Certificat médical** : supprimé et remplacé par le **questionnaire de santé**. S'il y a une réponse « **OUI** » il faudra fournir un certificat médical de - 6 mois sur GESTHAND.

MUTATION (pour un licencié dans un autre club la saison passée)

Période : du 1^{er} juin au 31 juillet 2023.

Pièces à fournir supplémentaires :

- **Règlement de la mutation** : *si le licencié signe l'année suivante dans le club, on déduit la moitié de la mutation du prix de sa licence.*
- Après le 1^{er} août 2022, document d'autorisation du club quitté à muter.

CREATION D'UNE LICENCE (aussi pour un licencié dans un autre club la saison passée)

Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements du club
- Règlement intérieur du club signé
- Cotisation à régler (voir tableau joint)
- Photo d'identité (à scanner sur GESTHAND)
- Pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) (à scanner sur GESTHAND)

Pour les majeurs :

- **Certificat médical daté à partir du 1^{er} juin 2023** avec la mention « **ne présente pas de contre-indications à la pratique du sport en compétition ou en loisir** » (vous avez un modèle sur GESTHAND).
- **Attestation d'honorabilité** : à remplir et signer (électroniquement) sur GESTHAND.

Pour les mineurs :

- **Autorisation parentale FFHB** : à remplir et signer (électroniquement) sur GESTHAND.
- **Certificat médical** : supprimé et remplacé par le **questionnaire de santé**. S'il y a une réponse « **OUI** » il faudra fournir un certificat médical de - 6 mois sur GESTHAND.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023-2024

Création

Equipe :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __/__/____

Ville et département de naissance :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

Téléphone portable :

Adresse email (obligatoire) :

POUR LES MINEURS // Coordonnées du responsable légal :

Nom :

Prénom :

Degré de parenté :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

Téléphone portable :

Adresse email (obligatoire) :

Autorisations

- J'autorise le club d'OHB à me transmettre des informations par email.
- J'autorise le club d'OHB à diffuser **mon** image ou l'image de **mon enfant** (vidéo, photos, ou internet).
- J'autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident de **mon enfant**, à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en l'absence des parents lors d'un entraînement, d'un match ou encore un déplacement, y compris le transport vers un hôpital ou une clinique pour les soins d'urgence.
- J'autorise **mon enfant** à participer aux sorties sportives organisées par l'OHB.

COTISATIONS LICENCES 2023/2024

Années de naissance	17	16	15	14	13	12	11	10	09	08	07	06	05	04	03	02	Avant 2002	
Licences	licences -12 ans						licences 12/16 ans					licences +16 ans						
AGES	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
Scolarité	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2de	1ère	term						
Licence Pratique compétitive																		
Licence Pratique non compétitive																		

	BABY & MINI 2020 à 2016	-12 ans 2015 à 2012	12/16 ans 2011 à 2007	+ 16 ans SENIORS	LOISIRS	Dirigeant
Renouvellement	80 €	100 €	120 €	180 €	100 €	Offert
CREATION ou renouvellement après le 11/09/2023	90 €	110 €	130 €	190 €	110 €	Offert
Droits de mutation		-	95 €	142 €		-
Dons au club*		20 €	30 €	40 €	50 €	Autre montant :
Promotions FAMILLE sur le montant global : -10€ pour 2 licenciés -15€ pour 3 licenciés (sauf licence dirigeante)						-
Déduction de la moitié de la mutation N+1		-	- 46 €	- 69 €		-
TOTAL						

*Dons : votre don pour permet d'obtenir une **réduction d'impôt de 66%** sur le montant versé pour « don aux associations reconnus d'utilité publique ». Par exemple, si vous versez un don de 100€ avant le 31/12/2023, vous **bénéficierez d'une réduction de 66€** sur votre déclaration de revenu de 2024 pour les impôts de 2023

Vous trouverez ci-dessous les parts fédérales – Ligue – Comité :

	Saison 2022-2023				Saison 2023-2024				Rappel OHB	différence
	Comité 49	Ligue PDL	FFHB	TOTAL	Comité 49 +1€	Ligue PDL +5%	FFHB	TOTAL		
Joueurs + 16 ans	23	15,85	30,72	69,57	24	18,67	31,52	74,19	180	105,81
Joueurs 12/16 ans	17,5	9,92	20,26	47,68	18,5	12,44	20,71	51,65	120	68,35
Joueurs - 12 ans	14	7,86	15,84	37,7	15	10,27	16,14	41,41	120	78,59
Baby hand	14	7,86	15,84	37,7	15	10,27	16,14	41,41	80	38,59
Dirigeant	14	12	17,33	43,33	15	0	17,73	32,73	0	-32,73
Loisir	19	9,92	23,54	52,46	20	12,44	24,09	56,53	100	43,47

Les modes de paiement sont les suivants :

- Espèces
- **PAIEMENT EN LIGNE SUR HELLO ASSO (sans frais) : [HELLOASSO - OHB](#)**
- Chèques bancaires
- Coupons sports
- Chèques vacances
- PASS Culture
- PASS SPORT (dispositif de l'État d'aide de 50€)

Je souhaite une attestation d'adhésion pour mon comité d'entreprise.

Pour rappel, le tarif de la licence comprend une paire de chaussettes NOIR/ORANGE.

Un bon d'échange INTERSPORT vous sera remis lors des permanences de licence.



CHARTRE DU LICENCIÉ GEMMOIS

La Chartre du licencié Gemmois est une adaptation du Règlement Intérieur s'adressant plus particulièrement aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants, aux accompagnateurs.... Elle s'applique donc à tous les licenciés du club, des plus petits aux plus grands.

Ma licence, je réglerai...

Il est impératif de procéder au paiement de la licence dans les plus brefs délais, la cotisation devant être réglée pour participer aux rencontres officielles. Le club propose d'encaisser le règlement en plusieurs fois.

La ponctualité et l'assiduité, j'appliquerai...

La présence des joueurs aux entraînements et aux matchs est indispensable. En cas d'absence, les joueurs doivent avertir leur entraîneur afin que celui-ci puisse en tenir compte pour l'organisation de ses séances. Le licencié s'engage à respecter les horaires des convocations des matchs ainsi que les lieux de rendez-vous.

Le matériel, les locaux et les personnes, je respecterai...

Le matériel et les locaux (salles, vestiaires...) sont indispensables à la pratique du handball. Chacun doit s'engager à les respecter et à ne pas les détériorer, à domicile comme à l'extérieur. Le licencié doit adopter un comportement sportif exemplaire, respecter ses partenaires, ses adversaires, les équipes dirigeantes, les arbitres et le public. **Toute forme de violence, physique et verbale, est à proscrire. Le licencié ne peut en aucun cas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de drogue ou de produit dopant.**

Aux transports, je participerai...

Il est important que chacun participe aux transports, par rotation des conducteurs, aussi bien pour les seniors que pour les jeunes (et donc les parents). Pour les équipes jeunes, un planning est établi en début de saison par le parent référent de l'équipe.

Dans la vie du club, je m'investirai...

Tous les licenciés du club (et les parents pour les plus jeunes) s'engagent à participer à la vie associative du club : arbitrage, tenue de tables de marque, encadrement, être supporter, tenue de buvette et autres manifestations organisées par l'OHB SAINTE GEMMES SUR LOIRE.

C'est au prix d'un effort de chacun que l'association demeure vivante et saine.

Pour votre information, voici les dates des animations 2023-2024 :

- Weekend du 4 & 5 novembre 2023 LOTO
- Dimanche 14 avril 2024 LOTO

Vous avez également 2 multiventes organisées dans l'année.

Fait à
Le

Signature